

Le JEUDI 3 août 1944.

Le Comité permanent de la banque et du commerce a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre Comité a étudié le Bill n° 134, Loi encourageant l'ouverture, aux cultivateurs, d'un crédit à moyen et à court terme pour augmenter la productivité des exploitations agricoles et pour y améliorer les conditions d'existence, et il est convenu d'en faire rapport avec des amendements.

Il a été ordonné que ledit Bill n° 134, modifié, soit réimprimé.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. H. MOORE.

Le JEUDI 3 août 1944.

Le Comité permanent de la banque et du commerce a l'honneur de présenter son

HUITIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande que son quorum soit fixé à 10 au lieu de 15 membres et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 63 (1) d) du Règlement.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. H. MOORE.

Le JEUDI 10 août 1944.

Le Comité permanent de la banque et du commerce a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT

Votre Comité a étudié le bill n° 7, intitulé Loi constituant en corporation le Banque d'expansion industrielle, et a convenu d'en faire rapport avec modifications.

Il a été ordonné que ce bill soit réimprimé avec ses modifications.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. H. MOORE.